Protection
des biens culturels
en cas de conflit armé

19 COM 4

C54/24/19.COM/4.REV
5 décembre 2024
Original : anglais/français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**DEUXIÈME PROTOCOLE À LA CONVENTION
DE LA HAYE DE 1954 POUR LA PROTECTION
DES BIENS CULTURELS EN CAS DE CONFLIT ARMÉ**

**COMITÉ POUR LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS
EN CAS DE CONFLIT ARMÉ**

DIX-NEUVIÈME RÉUNION

**Siège de l'UNESCO, Paris
11 – 12 décembre 2023**

**Point 4 de l'ordre du jour provisoire :
Adoption de l'ordre du jour**

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la 19e réunion du Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

Projet de Décision : **19.COM 4**, **voir point II.**

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 19E RÉUNION DU COMITÉ POUR LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS EN CAS DE CONFLIT ARMÉ

SÉANCE D'OUVERTURE

1. Ouverture de la réunion
2. Admission des Observateurs
3. Élection du Bureau
4. Adoption de l'ordre du jour

RAPPORTS

5. Rapport du Secrétariat sur ses activités

SUIVI ET SUPERVISION

6. Réflexion générale sur les rapports périodiques
7. Suivi ad hoc en situation d'urgence (demandé par l'Ukraine)

MOBILISATION DES RESSOURCES

8. Mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de la Convention de La Haye de 1954 et de ses deux Protocoles (1954 et 1999)

ASSISTANCE INTERNATIONALE

9. Rapport sur la mise en œuvre des assistances internationales accordées à l'Arménie, la Barbade, et au Gabon dans le cadre du Fonds pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé
10. Demande d'assistance internationale du Fonds pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé : Chili et Mauritanie

RÈGLES ET RÉGULATIONS

11. Régulations pour l'utilisation du signe distinctif

PROTECTION RENFORCÉE

12. Inventaire rétrospectif des biens culturels sous protection renforcée
13. Immunité des biens culturels sous protection renforcée (proposé par l'Ukraine)
14. Demandes d'inscription de biens culturels sur la Liste internationale des biens culturels sous protection renforcée

SESSION DE CLÔTURE

15. Questions diverses
16. Date et lieu de la vingtième réunion du Comité
17. Clôture de la réunion

II. PROJET DE DÉCISION 19.COM 4

Le Comité,

1. Ayant examiné le document C54/24/19.COM/4.REV,

2. Adopte l'ordre du jour contenu dans le document susmentionné